

Été 2021 : la fréquentation touristique retrouve des couleurs grâce aux résidents

Insee Première • n° 1880 • Novembre 2021



De mai à août 2021, les hébergements collectifs touristiques enregistrent 197,0 millions de nuitées en France, soit 19 % de moins qu'à la même période en 2019, avant la crise sanitaire. La fréquentation des mois de mai et juin 2021, mesurée en nombre de nuitées touristiques, est très inférieure à celle de mai et juin 2019, tandis que celle de juillet et août se rapproche de son niveau de 2019.

La fréquentation est portée par la clientèle résidente en France qui, comme à l'été 2020, privilégie les séjours loin des grands centres urbains et préfère les établissements situés sur le littoral ou dans les massifs de montagne.

Le retour de la clientèle non résidente reste timide, notamment dans les hôtels et en particulier en Île-de-France où la fréquentation des non-résidents est à 21 % de son niveau de l'été 2019.

Les effets cumulés de la crise sanitaire et du *Brexit* entraînent un recul très marqué des touristes originaires du Royaume-Uni, première clientèle étrangère durant la décennie 2010. La fréquentation des clientèles venant des pays frontaliers est, quant à elle, revenue à 80 % de son niveau d'avant-crise, certaines étant complètement revenues (Belgique, Suisse) et d'autres partiellement (Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas).

À partir du mois de mai 2021, à la fin des restrictions de déplacements liées à la crise sanitaire, l'activité touristique reprend en France. Au fil des mois, la fréquentation des hébergements collectifs de tourisme retrouve des couleurs. En août 2021, elle atteint 93 % de son niveau d'avant crise, avec 82,8 millions de **nuitées**, contre 88,7 millions en août 2019. La reprise de la fréquentation est plus forte dans les campings : 46,0 millions de nuitées en août 2021, contre 47,4 millions en août 2019.

Au cours de la décennie 2010, avant la crise sanitaire, environ deux tiers des nuits passées dans les hébergements collectifs de tourisme en France étaient par des **résidents**, le tiers restant par les **non-résidents**, y compris pendant l'été. La fréquentation touristique en France est de ce fait d'abord sensible au comportement des résidents.

Durant l'été 2021, soit de mai à août, la fréquentation est de 197,0 millions de nuitées dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs de tourisme en France ► **figure 1**. Malgré le retour progressif de la clientèle depuis la fin des restrictions de déplacements, cette fréquentation reste inférieure de 19 % à son niveau d'avant crise, de mai à août 2019. La reprise de la fréquentation

touristique durant l'été est portée par la clientèle résidente. Le niveau des nuitées des résidents retrouve presque son niveau d'avant crise (- 2 %). Compte tenu des restrictions sur les voyages encore

en vigueur à l'été 2021, le retour de la clientèle non résidente est beaucoup plus timide. Les nuitées des clients venus de l'étranger diminuent de 56 % par rapport à la même période en 2019.

► 1. Nombre de nuitées de mai à août 2021 et évolution par rapport à 2019 par espace touristique et type d'hébergement

	Nuitées de mai à août 2021 (en millions)	Évolution 2021/2019 (en %)					
		Hôtels	Campings	AHCT ¹	Résidents	Non-résidents	Ensemble
Littoral	89,4	- 15,5	- 5,2	- 8,4	5,5	- 47,3	- 7,7
Littoral méditerranéen	39,4	- 18,0	- 6,8	- 10,1	6,9	- 50,0	- 10,1
Littoral atlantique	30,7	- 5,5	- 3,4	- 3,3	3,9	- 36,0	- 3,6
Littoral breton	12,6	- 14,2	- 3,8	- 10,2	4,2	- 50,9	- 6,6
Littoral nord et normand	6,6	- 19,2	- 9,1	- 13,6	7,4	- 56,9	- 13,1
Massifs de montagne	11,4	- 7,9	- 6,4	- 9,8	0,1	- 44,1	- 8,6
Massif alpin	8,1	- 8,8	- 6,2	- 7,8	1,6	- 44,0	- 7,7
Massif pyrénéen	1,6	0,2	- 1,4	- 11,1	- 1,2	- 38,8	- 6,0
Autres massifs	1,8	- 8,3	- 10,3	- 24,8	- 5,2	- 47,2	- 14,2
Urbain²	50,5	- 42,8	- 16,8	- 31,8	- 16,8	- 69,1	- 37,7
Île-de-France	13,0	- 60,7	- 48,7	- 52,0	- 32,7	- 79,3	- 59,0
Urbain de province	37,5	- 28,3	- 12,1	- 20,9	- 10,6	- 56,5	- 24,0
Autres espaces²	44,7	- 17,3	- 8,9	- 18,1	2,2	- 44,4	- 11,9
France métropolitaine	195,9	- 33,3	- 7,5	- 17,0	- 2,1	- 56,1	- 18,7
DOM	1,0	- 26,5	nd	nd	- 21,8	- 63,8	- 6,5
France	197,0	- 33,2	nd	nd	- 2,2	- 56,1	- 18,7

¹ Autres hébergements collectifs de tourisme.

² Hors zones littorales ou massifs montagneux (une zone urbaine sur le littoral est classée en littoral et non dans l'espace urbain).

Lecture : 89,4 millions de nuitées ont eu lieu sur le littoral de mai à août 2021 ; les nuitées résidentes y sont en hausse de 5,5 % par rapport à la même période en 2019.

Champ : France.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête de suivi de la fréquentation touristique, données provisoires.

Comme à l'été 2020, la clientèle plébiscite les campings qui offrent des hébergements individuels et en plein air. Les nuitées y sont en baisse de 7 % par rapport à la même période en 2019, tandis que la fréquentation recule nettement plus dans les **autres hébergements collectifs de tourisme** (AHCT) et les hôtels (respectivement - 17 % et - 33 %).

Le haut de gamme plus touché par la moindre venue des non-résidents

En 2021, comme en 2019, un tiers des nuitées dans les hôtels et les campings ont lieu dans les établissements haut de gamme, c'est-à-dire classés 4 ou 5 étoiles. Les hôtels de haut de gamme avaient été plus affectés que les autres catégories durant l'année 2020. Au cours de l'été 2021, ils le sont de la même façon que les autres catégories d'hôtels. Le déficit de la clientèle en provenance de pays étrangers les concerne en premier lieu. De mai à août 2021, les établissements haut de gamme ont ainsi perdu 19,4 millions de nuitées non résidentes.

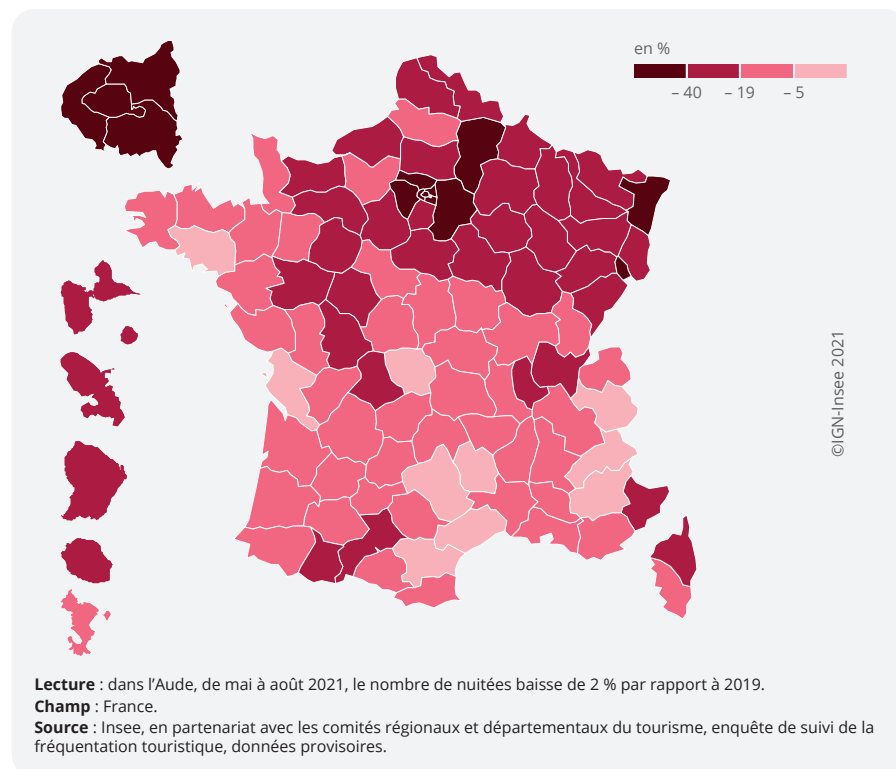
Dans le même temps, ces établissements haut de gamme ont bénéficié de la venue plus nombreuse de la clientèle résidente non partie à l'étranger. Les hôtels et campings de 4 ou 5 étoiles situés sur le littoral enregistrent une fréquentation record, avec respectivement + 7 % et + 13 % de nuitées résidentes par rapport à la même période en 2019.

Une fréquentation revenue à 92 % de son niveau de 2019 sur le littoral

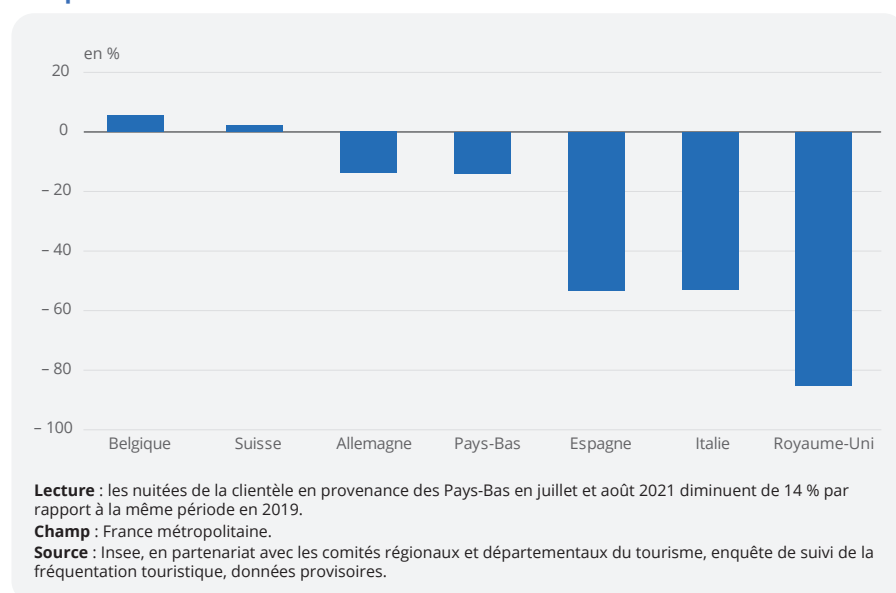
Comme à l'été 2020, la clientèle privilégie les séjours loin des grands centres urbains, sur le littoral ou dans les massifs de montagne. De mai à août 2021, la fréquentation atteint 89,4 millions de nuitées sur le littoral, soit 92 % du niveau de 2019. Dans les massifs de montagne, le nombre de nuitées est de 11,4 millions (91 % du niveau 2019). Les nuitées sont à 62 % de leur niveau de l'été 2019 dans les établissements implantés dans les espaces urbains, soit une perte de 30,5 millions de nuitées sur les 45,3 millions de nuitées de moins par rapport à 2019 sur l'ensemble de la France.

Les campings situés en zone littorale allient une offre d'hébergements individuels en plein air et l'attrait lié à la proximité de la plage. Le nombre de nuitées totales y recule par rapport à 2019 (- 5 %), mais la baisse est plus contenue que dans les autres établissements ou les autres espaces touristiques. Cette baisse de fréquentation est uniquement le fait des non-résidents. En effet, la

► 2. Évolution du nombre de nuitées entre mai et août 2021 par rapport à 2019



► 3. Évolution du nombre de nuitées en juillet et août 2021 par rapport à la même période en 2019, selon les principaux pays européens de provenance de la clientèle



fréquentation des résidents dépasse celle de 2019 : 49,2 millions entre mai et août 2021, contre 45,7 millions sur la même période en 2019.

Dans les massifs de montagne, la dynamique est comparable à celle observée sur le littoral, avec un retour assez marqué des touristes résidents et une absence notable des non-résidents. Dans le massif alpin qui concentre l'essentiel du tourisme d'été en montagne, les nuitées se situent

à 92 % de 2019 : la fréquentation des résidents augmente de 2 % ; mais celle des non-résidents diminue de 44 %.

L'évolution de la fréquentation touristique diffère entre le nord-est de la France métropolitaine et le reste du territoire ► **figure 2**. En Île-de-France, dans le Grand Est et les Hauts-de-France, le déficit de la fréquentation de la clientèle résidente s'ajoute à celui de la clientèle non résidente. À l'opposé, dans les grandes

régions littorales méditerranéennes et atlantiques, l'augmentation des nuitées résidentes limite en grande partie le recul des nuitées non résidentes.

En Île-de-France, les nuitées résidentes s'établissent à 67 % de l'été 2019 et les nuitées non résidentes à 21 %. Globalement, la fréquentation atteint 41 % du niveau 2019. Il s'agit de la plus forte baisse régionale. Outre la moindre venue de la clientèle non résidente, l'Île-de-France pâtit du manque de nuitées d'affaires, autre composante essentielle de sa fréquentation hôtelière ► **encadré 1**.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, de mai à août 2021, les nuitées résidentes progressent de 9 % par rapport à la même période en 2019 et les nuitées non résidentes reculent de 48 %. Ainsi, sous l'effet conjugué de ces deux tendances opposées, le nombre total de nuitées diminue de 11 %.

Dans les DOM, les nuitées hôtelières résidentes, comportant notamment les nuitées des touristes de France métropolitaine, reculent de 22 %. Les nuitées des non-résidents, beaucoup plus faibles en proportion, reculent de 64 %. Au total, le nombre de nuitées hôtelières baisse de 27 %.

La fréquentation par département reflète la préférence des touristes pour les séjours à la campagne, à la montagne ou sur le littoral. En Lozère, dans la Creuse et l'Aveyron – départements à forte dominante rurale – les nuitées atteignent au moins 95 % de leur niveau d'avant-crise. C'est également le cas dans les Hautes-Alpes, les Alpes-de-Haute-Provence et la Savoie, départements qui profitent de l'engouement des résidents pour la montagne en été. Dans les espaces littoraux, la fréquentation revient quasi à son niveau d'avant crise dans l'Aude, l'Hérault, la Charente-Maritime et le Morbihan.

Un retour très limité de la clientèle en provenance du Royaume-Uni

Les touristes en provenance du Royaume-Uni constituent habituellement une des principales clientèles non résidentes venant séjourner en France métropolitaine. Au cœur de l'été 2019, en juillet et août, ils passent 6,1 millions de nuitées dans l'ensemble des hébergements collectifs de tourisme de France métropolitaine, soit 8 % des 74,5 millions de nuitées non résidentes. En juillet et août 2021, ils génèrent moins d'un million de nuitées touristiques, soit 3 % des 32,7 millions de nuitées non résidentes. Sous l'effet des restrictions de déplacement et dans un contexte lié au *Brexit*, le recul des touristes originaires du Royaume-Uni est beaucoup plus marqué que celui des résidents des pays frontaliers de la France ► **figure 3**.

La fréquentation de la clientèle en provenance de Suisse et de Belgique est en hausse par rapport à juillet et août 2019, avec plus de 7 millions de nuitées à elles deux, soit plus d'un cinquième du total des nuitées non résidentes enregistrées en juillet et août 2021. La fréquentation de la clientèle venant d'Allemagne et des Pays-Bas reste en deçà de son niveau d'avant-crise (– 14 % de nuitées). Le retour des clientèles en provenance d'Italie et d'Espagne, est nettement plus modéré : leur fréquentation atteint seulement 47 % du niveau de 2019. ●

Odile Dangerfield, Alice Mainguené (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

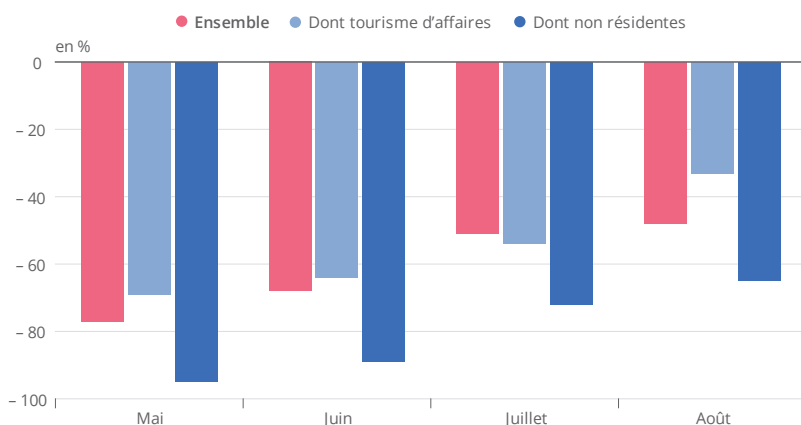
► Encadré 1 - La fréquentation hôtelière des non-résidents en Île-de-France à 21 % de son niveau de l'été 2019

La fréquentation touristique en Île-de-France repose essentiellement sur la fréquentation hôtelière. Elle est très dépendante de la clientèle non résidente dont les nuitées représentent en moyenne entre 50 % et 55 % de l'ensemble des nuitées hôtelières.

De mai à août 2021, les hôtels franciliens pâtissent du faible retour de la clientèle en provenance de l'étranger. Le nombre de nuitées non résidentes s'établit à 21 % de l'été 2019, donc en recul de 79 %. Fin août 2021, il manque 65 % de nuitées non résidentes pour revenir au niveau d'août 2019, soit un déficit de 2,5 millions de nuitées ► **figure**.

Par ailleurs, la fréquentation hôtelière francilienne dépend beaucoup de la clientèle d'affaires, avec la moitié des nuitées totales chaque année. Même en été, cette clientèle professionnelle représente 30 à 40 % des nuitées franciliennes. De mai à août 2021, le nombre de nuitées d'affaires recule de 57 % par rapport à la même période en 2019. Fin août 2021, il manque 33 % de nuitées d'affaires pour revenir au niveau d'août 2019, soit un déficit de 0,6 million de nuitées.

Évolution du nombre de nuitées dans les hôtels d'Île-de-France de mai à août 2021 par rapport à la même période en 2019



Lecture : en août 2021, dans les hôtels d'Île-de-France, le nombre de nuitées de non-résidents diminue de 65 %.

Champ : hôtels d'Île-de-France.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux et départementaux du tourisme, enquête de suivi de la fréquentation touristique, données provisoires.

► Encadré 2 - Retour des résidents dans les hébergements marchands en juillet et en août, légère reprise des voyages à l'étranger

La fréquentation des résidents de mai à août 2021 dans les hébergements marchands de France métropolitaine (hôtels, campings, autres hébergements collectifs de tourisme, locations, y compris *via* les plateformes internet, gîtes ou chambres d'hôtes) est revenue à 98 % du niveau de 2019.

Ce retour dans l'hébergement marchand des résidents en 2021 est marqué en France métropolitaine, particulièrement au cœur de la saison estivale, en juillet et en août 2021

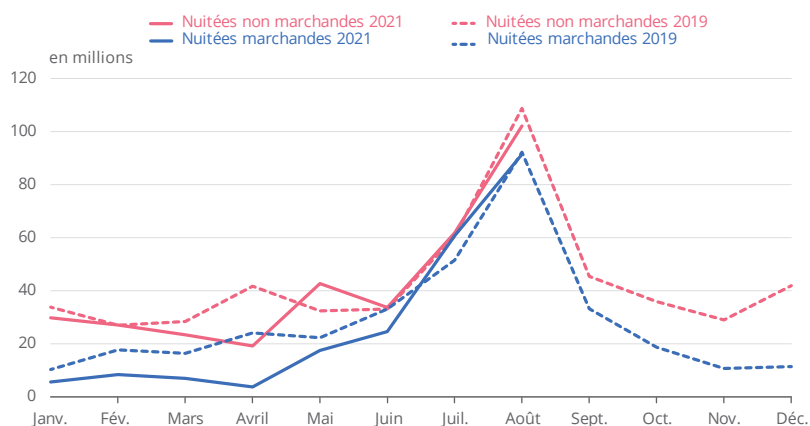
► **figure.** La fréquentation record de 2019 dans les hébergements marchands pour des mois de juillet et d'août est ainsi dépassée de 6 % en 2021.

La fréquentation demeure très élevée dans l'hébergement non marchand (résidence secondaire, famille ou amis), surtout au moment de la fin des restrictions de déplacement en mai 2021.

Ainsi, entre mai et août 2021, la fréquentation des résidents en hébergement marchand ou non marchand est revenue au niveau de l'été 2019 en France métropolitaine ; elle augmente notamment en juillet et août 2021 par rapport à la même période en 2019.

En effet, les résidents sont peu partis en voyage à l'étranger : entre mai et août 2021, les nuitées passées à l'étranger représentent le tiers du niveau de 2019. Les principales destinations restent l'Espagne, l'Italie et le Portugal. Elles représentent la moitié du total des nuitées passées à l'étranger durant l'été 2021. Pour autant, les nuitées passées par les résidents dans ces trois pays représentent 52 % de celles de 2019. Le fait que les États-Unis aient fermé leurs frontières à l'été 2021 pèse également sur les voyages à l'étranger.

Nombre de nuitées marchandes et non marchandes en France métropolitaine des touristes résidents en 2019 et 2021



Lecture : en janvier 2019 en France métropolitaine, les résidents ont passé 10 millions de nuitées en hébergement marchand et 34 millions de nuitées en hébergement non marchand.

Champ : nuitées en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête de suivi de la demande touristique, données provisoires.

► Sources

L'Insee réalise mensuellement une **enquête sur la fréquentation touristique** des hébergements collectifs de tourisme : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) regroupant les résidences de tourisme, villages de vacances et auberges de jeunesse. La période d'observation porte sur les mois de mai à août 2021, les données d'avril n'étant pas significatives en raison de la fin du deuxième confinement et celles de septembre concernant les campings n'étant pas encore disponibles. Les données utilisées dans cette étude sont issues d'une exploitation provisoire en date du 25 octobre 2021.

L'enquête portant sur le **suivi de la demande touristique** (SDT) donne une estimation du nombre de nuitées passées par les résidents de France métropolitaine dans l'ensemble des hébergements en France métropolitaine, dans les DOM et à l'étranger.

► Définitions

La fréquentation en **nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France. Les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger.

Les **autres hébergements collectifs touristiques** (AHCT) sont les résidences hôtelières et de tourisme, les villages de vacances, les maisons familiales et les auberges de jeunesse.

► Pour en savoir plus

- **Dangerfield O., Mainguené A.,** « La fréquentation hôtelière augmente au 2^e trimestre 2021, mais reste largement inférieure à son niveau d'avant-crise », *Insee Focus* n° 250, septembre 2021.
- **Dangerfield O., Mainguené A.,** « Au 1^{er} trimestre 2021, la fréquentation hôtelière se situe au tiers de son niveau habituel », *Insee Focus* n° 242, juillet 2021.
- **Dangerfield O., Mainguené A.,** « Bilan touristique 2020 – Chute de fréquentation en 2020, rebond à l'été notamment dans les campings », *Insee Focus* n° 235, mai 2021.

Direction générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédaction en chef :
B. Lhommeau, S. Pujol

Rédaction :
A. Saint-Orens
P. Glénat

Maquette :
B. Rols

@InseeFr
www.insee.fr

Code Sage : IP211880
ISSN 0997 - 6252
© Insee 2021
Reproduction partielle
autorisée sous réserve de
la mention de la source et
de l'auteur

